

GLOSSAIRE TECHNIQUES FREINET PÉDAGOGIE INSTITUTIONNELLE  
(T.F.P.I.)

[Patrick Geffard](#)

Association Cliopsy | « Cliopsy »

2015/2 N° 14 | pages 117 à 124

DOI 10.3917/cliop.014.0117

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-cliopsy-2015-2-page-117.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Association Cliopsy.  
© Association Cliopsy. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# **Glossaire Techniques Freinet**

## **Pédagogie Institutionnelle**

(T.F.P.I.)

**Patrick Geffard**

Quelques termes désignant les « techniques » ou les « institutions » de la classe T.F.P.I. au fil de ce dossier seront peut-être peu familiers à certains lecteurs. Voici donc un bref glossaire visant à les présenter, sans prétention à l'exhaustivité. Si les plus importantes institutions sont évoquées, d'autres encore existent dans les classes, en fonction de leurs particularités. Celles qui sont mentionnées ici sont celles qui apparaissent dans les articles de ce numéro de Cliopsy. Bien sûr, chaque institution mériterait de plus longs développements. Dans cette présentation, il s'agit simplement de fournir quelques précisions sur le fonctionnement et le sens des techniques ou des institutions mentionnées par les différents auteurs. Les notices sont complétées par une invitation à poursuivre la lecture dans l'un des ouvrages fondateurs de la pédagogie institutionnelle. On pourra également se reporter aux deux ouvrages indiqués en références bibliographiques, qui sont en grande partie consacrés à présenter les institutions de la pédagogie institutionnelle.

### **Bilan du soir, « bilan météo » ou « ça va-t'y ? »**

Après un moment de silence durant lequel ils ont été invités à « repenser à la journée d'aujourd'hui », les élèves indiquent leur ressenti du jour de classe par un signe codé (main ouverte : « soleil », bonne journée ; trois doigts levés : « nuageux », de bons moments et d'autres qui l'étaient moins ; poing fermé : « orage », mauvaise journée). L'enseignant donne ensuite la parole à quelques élèves qui s'expriment brièvement, puis le groupe peut se défaire, jusqu'au jour suivant où il se reconstitue. Le bilan quotidien est bref, d'autres, plus longs et organisés différemment, sont réservés à la fin d'une période, avant des vacances scolaires par exemple.

À consulter :

- Dolto, F. (1967). Préface. Dans F. Oury et A. Vasquez. *Vers une pédagogie institutionnelle* (p. 16-17). Paris : Maspero.

- Laffitte, R. et le groupe VPI. (1999). *Mémento de pédagogie institutionnelle. Faire de la classe un milieu éducatif*. Nîmes : Champ social (p. 105).

## Ceintures

La terminologie peut varier légèrement selon les groupes locaux de pédagogie institutionnelle, mais c'est toujours leur contextualisation dans le cadre de la classe qui donne sens aux « ceintures ». La pratique du judo a inspiré F. Oury à la fois pour le terme et pour l'idée de progressions repérées par des couleurs (du premier niveau, blanc, ou plus haut niveau, noir).

Les ceintures liées aux apprentissages sont acquises grâce à des réussites validées devant l'enseignant et le groupe-classe. Un élève peut ainsi être dit, à un moment donné, « vert » en lecture ou « bleu » en numération. On en trouve l'inscription dans de nombreux documents collectifs ou individuels (tableaux des ceintures, tableaux des métiers, livret personnel « Mes progrès », plan de travail individuel...). Elles permettent aux élèves d'accéder à différents rôles dans la classe (secrétariats, certains métiers), mais aussi d'organiser l'entraide dans le travail d'acquisition des savoirs.

Les ceintures dites « de comportement » s'obtiennent au moment du Conseil et font référence à l'implication des élèves dans le fonctionnement de la classe coopérative. Elles sont à entendre du côté de la reconnaissance d'un statut dans le groupe. À travers elles, les élèves exercent diverses responsabilités (présidences et direction d'équipe, entre autres). Le degré de pouvoir sur l'organisation coopérative de la classe croît avec le niveau atteint, tout comme augmente le degré d'exigence vis-à-vis de l'élève, en fonction de cette même progression.

À consulter : Laffitte, R. et le groupe VPI (2006). *Essais de pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social (p. 239-253).

## Conseil

À la fois « œil, cerveau, rein et cœur du groupe », selon l'expression d'A. Vasquez et F. Oury (1967, p. 86-91), le Conseil ouvre un espace de parole, de régulation et de décision. Limité dans le temps et organisé dans l'espace, le Conseil est structuré par des procédures de prise de parole particulières (« je parle *en tant que* chef d'équipe »), un ordre du jour organisé par des rubriques connues à l'avance (propositions, métiers, ceintures, critiques, remerciements-félicitations) et l'exercice de rôles temporaires (présidence, secrétariat). Le Conseil permet aux élèves et à l'enseignant d'agir coopérativement sur le fonctionnement de la classe. Il est un espace de nouage entre les imaginaires singuliers et les processus de symbolisation dont l'organisation de la classe institutionnalisée est porteuse.

À consulter : Pochet, C. et Oury, F. (1980). *Qui c'est l'conseil ?*. Nîmes : Champ social.

### **Correspondance scolaire**

Permettant de lire des écrits produits par d'autres élèves et de leur envoyer des textes qu'ils liront à leur tour, cette technique est fortement marquée par les dimensions de l'échange et de la réciprocité. Organisée à partir d'un contrat passé entre les enseignants afin de définir les échéances, les contenus attendus et les modalités des envois, la correspondance est en général réalisée selon deux composantes échangées en alternance, une correspondance individuelle et une correspondance de groupe. La correspondance participe aux médiations entre les élèves et l'enseignant. Elle est aussi l'occasion d'entretenir des liens avec un/e absent/e qui est pourtant élève ailleurs, dans une autre classe, faisant de cette technique l'occasion d'une relation entretenue à la fois dans la réalité et dans une dimension imaginaire.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social (1998, p. 35-42).

### **Enquête-album (ou sortie-enquête)**

La réalisation d'une enquête – dans un environnement proche mais pas nécessairement connu des élèves – est une occasion de sortir du quotidien, qu'il soit scolaire ou familial. Les élèves sont invités à porter un autre regard sur leur milieu parce que leur attention est orientée par les questionnements nés de la préparation de la sortie et par le projet d'une création qui en sera le fruit. Cette activité est la plupart du temps liée aux autres productions coopératives, en particulier le journal scolaire et la correspondance. L'album, souvent réalisé à travers un partage des tâches entre les équipes, pourra circuler dans les familles, être déposé à la bibliothèque ou être envoyé aux correspondants en contrepartie de ce que l'on aura reçu.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social (1998, p. 54-68).

### **Équipes**

Lorsqu'elles sont dites « administratives », les équipes sont mises en place pour plusieurs semaines, généralement entre deux périodes de congés, et sont constituées à l'aide du sociogramme-express. Hétérogène sur le plan des compétences scolaires comme sur celui des niveaux de ceintures de comportement, l'équipe est un espace d'entraînement, d'apprentissages,

d'entraide et de production où se tissent des relations entre pairs. En fonction des ceintures, différents rôles peuvent y être assurés (responsable de matériel, chef d'équipe). D'autres formes d'équipes, occasionnelles cette fois, peuvent aussi être composées pour répondre à un besoin d'organisation nécessaire pour mener à bien une production.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social (1998, p. 75-81).

### **Journal scolaire**

Publié sous la responsabilité de l'enseignant qui en est le gérant, le journal de classe, parfois d'école, est en réalité une revue, car sa périodicité n'est pas quotidienne. Il contient généralement les textes libres élus et mis au point collectivement, des articles relatifs à la vie de la classe, des comptes rendus d'enquêtes ou de visites, des critiques de lectures, un courrier des lecteurs et des illustrations réalisées à l'aide de diverses techniques. Même si la presse d'imprimerie Freinet est de moins en moins utilisée au profit d'autres outils, la réalisation d'un journal impose toujours l'organisation, la négociation et la coopération. Il nécessite des échanges qui s'articulent avec les institutions de la classe (Conseil, ceintures, équipes). Il fait des textes publiés une production socialisée.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1971). *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro (1981, p. 264-307).

### **Métiers**

Faire le prêt à la bibliothèque de classe, distribuer tel matériel, ouvrir la porte au visiteur, tenir à jour les inscriptions sur le tableau des ceintures, arroser les plantes... voici quelques exemples de métiers possibles dans une classe qui en compte souvent des dizaines. L'élève qui souhaite faire un métier en fait la demande au Conseil qui le nommera responsable s'il est reconnu compétent et légitime. L'exercice d'un métier, synonyme d'exigences de régularité et de sérieux, ouvre un espace de pouvoir, mais aussi de reconnaissance. Quelque chose du désir de l'élève trouve à s'investir là et participe à son affirmation en tant que sujet dans la classe.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1971). *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro (1981, p. 395-400).

### **Monnaie intérieure**

Cette monnaie, fabriquée par l'enseignant, particulière à la classe et n'ayant cours que dans celle-ci, est un élément majeur des interactions dans la

classe P.I. Elle rémunère essentiellement le travail scolaire produit, en tenant compte du rapport entre les capacités de l'élève et la nature du travail à réaliser. Elle sert aussi à payer les amendes, reçues par exemple pour avoir été noté « gêneur » un certain nombre de fois ou sur décision du Conseil après une critique. Dans ce cas-là, il est tenu compte du statut de l'écolier dans la classe, repéré à partir des ceintures de comportement. À échéances régulières, les élèves utilisent la monnaie intérieure lors du marché pour acheter et vendre toutes sortes d'objets. Cette institution participe à des fonctions de tiercéisation et de symbolisation, au cours d'échanges qui remanient sans cesse les places et les rôles de chacun.

À consulter : Laffitte, R. (1985). *Une journée dans une classe coopérative*. Nîmes : Champ social (p. 80-88).

## Monographies

La conduite d'une classe coopérative institutionnalisée ne cesse de poser question à qui la pratique. Le travail au sein du groupe d'écriture monographique permet de reformuler les interrogations, de les voir se déplacer ou se transformer, et de mettre au travail l'engagement subjectif singulier. Les praticiens qui participent à la production d'une monographie partagent des expériences diverses mais analogues. À partir des apports de l'un d'eux (narration, notes, texte, traces), quelque chose qui a fait « événement » dans la pratique professionnelle va être repris par la parole et l'écrit, en situation groupale. Le texte en chantier est un objet de médiation entre les participants, mais le devient aussi, pour chacun, dans la relation à sa propre pratique.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social (1998, p. 254-256).

## Présidences

Présider un moment de classe, c'est, à travers un rituel, distribuer la parole, faire respecter les règles de fonctionnement, aider à la prise des décisions, parfois faire reformuler celui qui intervient et éventuellement organiser des votes. L'accès aux différentes présidences se fait graduellement, en fonction du niveau de ceinture de comportement. Présider, c'est exercer un pouvoir limité, donc réel ; c'est permettre que des décisions se prennent et que des productions se réalisent. Fondées sur la parole et exercées par celle-ci, les présidences participent à la structuration de la classe et produisent du sens en s'articulant avec les autres rôles possibles dans la classe coopérative comme avec les actions qu'elles déterminent ou encadrent.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1971). *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro (1981, p. 491-495).

## « Quoi de neuf ? »

Réunion moins « formelle » que le Conseil puisque l'on n'y prend pas de décisions, le « Quoi de neuf ? » – qui généralement ouvre la journée – est le lieu d'un accueil attentif et « feutré » où l'enseignant demeure garant de la sécurité de chacun. Ce sont les personnes qui y sont entendues et pas seulement les élèves. C'est un moment qui représente une sorte de « sas » entre le dedans et le dehors du groupe, durant lequel chacun peut intervenir pour évoquer ce qu'il souhaite. Il n'y a pas de contenu attendu *a priori*, mais un cadre est énoncé (temps limité, tour de parole distribuée par une présidence, règle du « ce qui se dit ici n'a pas à être répété au-dehors »).

À consulter : Laffitte, R. (1985). *Une journée dans une classe coopérative*. Nîmes : Champ social (p. 31-42).

## Règles et lois de la classe

Dans une classe institutionnelle, de nombreuses décisions sont prises, majoritairement au Conseil, pour organiser le travail, modifier certaines dispositions, régler des problèmes pratiques ou gérer des difficultés. La plupart ont une visée de régulation du fonctionnement quotidien de la classe, elles conduisent alors à l'élaboration de « règles ».

Les « lois de la classe » ont un autre statut, même si elles sont parfois elles aussi instituées lors du Conseil. Elles ont une dimension de rappel métaphorique des interdits fondamentaux (meurtre, inceste et cannibalisme) et sont en nombre limité. Dans de très nombreuses classes institutionnelles, la première d'entre elles au moins est présente dès le premier jour de classe, le groupe étant donc amené à se constituer sous sa tutelle. Elle est généralement formulée ainsi : « Je ne me moque pas ».

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1971). *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro (1981, p. 405-420).

## Secrétariats

Des compétences en lecture-écriture sont nécessaires pour tenir ce rôle, ce qui le met donc en relation avec les niveaux dans les ceintures d'apprentissages, contribuant ainsi à leur donner du sens. Parce qu'en début de séance il relit les décisions prises précédemment et, en fin de séance, celles qui viennent d'être notées, le secrétaire (du Conseil, de la réunion de chefs d'équipe, du Choix de textes...) est celui qui inscrit les institutions dans la durée, renforce leur puissance et contribue à constituer la mémoire du groupe.

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1971). *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro (1981, p. 489-490).

## Sociogramme-express

Jacob Levy Moreno (1889-1974), psychiatre et psychosociologue américain d'origine roumaine, fondateur du psychodrame et de la sociométrie, a proposé en 1933 un diagramme permettant de représenter les liens sociaux tissés par une personne. Les praticiens de la pédagogie institutionnelle en utilisent un dérivé qu'ils nomment « sociogramme-express ». Celui-ci les aide à composer les équipes de travail dans la classe et permet parfois à un élève de réfléchir sur la manière dont il est perçu par le groupe. En général, deux questions doubles sont posées individuellement à chaque élève par l'enseignant, ce dernier s'engageant à ne pas divulguer les réponses. Ces questions sont souvent : « Avec qui acceptes-tu / n'acceptes-tu pas de travailler ? » ; « À quel chef d'équipe acceptes-tu / n'acceptes-tu pas d'obéir ? ».

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1971). *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspero (1981, p. 513-530 et 1971, annexe en fin de volume).

## Texte libre et Choix de textes

Le « choix de textes » est un temps de classe où les « textes libres » écrits par les élèves sont lus devant le groupe. Un ou plusieurs textes sont alors « élus », souvent par un vote à choix multiples. Les écrits issus de ce choix sont ensuite retravaillés en groupe puis publiés, ordinairement dans le journal de la classe ou de l'école. Une présidence et un secrétariat organisent ce moment où l'auteur peut entendre les remarques et commentaires faits sur son texte puis y répondre. Selon la technique initiée par C. Freinet en 1924, l'élève n'est pas obligé d'écrire : il écrit ce qu'il veut, quand il veut, tout en sachant qu'un lieu et un temps sont prévus pour présenter son écrit au groupe, qu'il pourra avoir l'occasion de se faire entendre de manière singulière, tout en participant à la constitution d'une culture commune. Il sait aussi que, lors de la transformation du manuscrit en un texte destiné à publication, un ensemble de règles viendra le transformer, qu'il s'agisse de contraintes orthographiques ou d'impératifs sociaux (tout ce qui est dit en classe n'est pas forcément publiable).

À consulter : Oury, F. et Vasquez, A. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social (1998, p. 42-54).

## Références bibliographiques

Laffitte, R. et le groupe Vers la Pédagogie Institutionnelle (1999). *Mémento de pédagogie institutionnelle. Faire de la classe un milieu éducatif*. Nîmes : Champ social.



Imbert, F. (1999). *Vocabulaire pour la pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social.

**Patrick Geffard**

MCF en sciences de l'éducation  
Laboratoire CIRCEFT, CLEF-apsi  
Université Paris 8 Vincennes-St-Denis

Pour citer ce texte :  
Geffard, P. (2015). Glossaire Techniques Freinet  
Pédagogie Institutionnelle (T.F.P.I.). *Cliopsy*, 14, 117-  
124.